

## Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale de Bombannes	
Catégorie de propriétaire	Etat (forêts domaniales, hors FD affectées)	
Numéro du ou des départements de situation	33 - GIRONDE	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Dunes littorales de Gascogne	
DRA ou SRA de référence	Dunes littorales Gascogne	
Période d'application		année
Année début aménagement		2013
Année échéance aménagement		2027
Détail des forêts aménagés		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
bombannes	F17267C	195,1453
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	195,1453 ha	
Surface retenue pour la gestion	195,15 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	174,71 ha	
Surface en sylviculture de production	128,65 ha	
Surface hors sylviculture de production	66,50 ha	

## La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales	nul ou sans objet	faible	moyen	fort	195
Production ligneuse	67	2	126		
Ecologie		ordinaire 194	reconnu 1	fort	195
Paysage, accueil, eau potable		local	reconnu	fort 195	195
Protection contre les risques naturels	nul ou sans objet 20	faible	moyen 175	fort	195

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	
Réserve biologique dirigée (RBD)	
Arrêté de protection de biotope	
Site classé	
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	
Charte Forestières de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	1 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	
ZNIEFF de type I	
ZNIEFF de type II	34 ha
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	195 ha
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	124 ha
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	195 ha
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	195 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	195 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
Accueil du public	195 ha
Enjeux paysagers	195 ha

## Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Chêne vert	1
Pin maritime	99
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière		
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets	128,65	
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière		42,00
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		70,00
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	66,50	83,00
<b>TOTAL</b>	<b>195,15</b>	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Pin maritime	Futaie par parquets	101.31	78,7	80	50
Pin maritime	Ilot de vieillissement sur versant	9.92	7,7	120	70
Pin maritime	Parquets paysagers	17.42	13,5	120	70
<b>TOTAL</b>		<b>128,65</b>			

surface égale à surface en sylviculture

### CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	0,00 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	32,60 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	9,92 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	<b>Total</b>	<b>9,92 ha</b>
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	0,00 ha
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	
	<b>Total</b>	<b>0,00 ha</b>

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable

### Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production	6,9	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	2,8	m3/ha/an